la cgt france•tv Siège •1•2•3•4•5•Ô franceinfo:

Préambule au CSE Siège 09 octobre 2019
Un seul et même sujet, Télématin

Ça y est le transfert de la production de Télématin à FTV Studio est effectif.

Pour autant les situations personnelles non réglées, sont nombreuses et le mécontentement est réel au sein de l'émission.

Un mécontentement à prendre en considération en interne si l'on veut éviter qu'il ne se propage à l'extérieur (je fais référence aux nombreux articles parus dans la presse qui vont jusqu'à prédire la fin de l'émission).

Les personnes travaillent, c'est vrai, elles sont à l'antenne pour certaines, mais le vivent très difficilement :

- Le fait d'avoir signer un contrat pour conserver leur travail sans aucune explication quant au salaire qui leur était proposé, un salaire divisé par 2 par rapport à d'autres chroniqueurs, ça ne passe toujours pas !

- Le fait de s'entendre dire que si elles ne signaient pas rapidement, elles seraient exclues de l'émission est ressenti comme une forme de chantage à l'emploi.

- Et bien qu'elles aient accepté les conditions proposées, toujours pas de contrat signé, ce qui contribue à maintenir un état de pression difficile à supporter.

Pour ceux qui ont fait appel aux prud'hommes, vous avez indiqué que la négociation se faisait entre avocats, à un détail près c'est qu'il n'y a pas de négociation, même lorsque celles-ci s'appuient sur la grille de salaire de FTV.

Il faut donc attendre l'audience de prud'hommes ….

Et pendant ce temps ceux qui travaillent sur l'émission observent, commentent….

Et ont le sentiment que les RH refusent le dialogue et jouent le rapport de force,

Le climat s'appesantit de jour en jour !

Pour ceux qui ont été requalifiés via une décision des prud'hommes, la situation n'est pas meilleure, car FTV semble vouloir désormais faire appel des décisions rendues.

L'appel n'étant pas suspensif, ils vont donc continuer à travailler sur une émission d'accompagnement où l'humeur est essentielle, avec en tête le sentiment que leur employeur ne veut qu'une chose, se débarrasser d'eux. Pas simple !

Et cela se traduit très concrètement par des salaires qui ne correspondent pas toujours à ceux fixés par les prud'hommes ou pas des mesures qui affectent leur quotidien comme par exemple la désactivation du badge de cantine.

A leurs côtés, leurs collègues de travail dont la colère ne cesse de monter, alimenté par le sentiment d'impuissance, né de cette impossibilité de trouver un terrain de dialogue avec les RH.

Si aujourd'hui, le transfert de la production de l'émission Télématin est effectif, les problèmes eux sont toujours là et le sentiment de révolte est bel et bien réel dans cette émission.

Une seule question : que comptez-vous faire ?

Paris, le 09 octobre 2019

CGT France télévisions Siège
7, esplanade Henri de France ♦ Bureau V 2836 ♦ 75907 PARIS Cedex 15
cgt.siege@francetv.fr http://cgtftvsiege.reference-syndicale.fr/ 01 56 22 47 02 & 01 56 22 47 04